

Table des matières

Mot du maire	3
Mot des responsables des questions familiales	4
Situation géographique	5
Définition de la famille	6
Portrait de la famille de Saint-Denis	6
Objectifs et champs d'intervention	7
Organigramme de la politique familiale	7
Remerciements	8



Mot du maire

La municipalité de Saint-Denis est reconnue par ses pairs pour sa vitalité, son dynamisme et sa créativité. En favorisant l'établissement et le maintien de jeunes familles, la municipalité souhaite atténuer le phénomène de vieillissement de la population, auquel elle n'échappe pas. C'est ce qui a amené la communauté à se mobiliser et à agir afin de créer des services permettant de faciliter la vie des familles d'ici. Ainsi, parmi les services à la famille qui ont été créés, nous comptons une garderie, un service de garde scolaire, un regroupement d'ados, un groupe de pastorale jeunesse en plus d'un groupe d'aînés participant à des séances d'activités physiques hebdomadaires.

Tout en voulant consolider ces acquis, la municipalité a donc décidé qu'il était temps de se doter d'une véritable politique familiale. Ce qui fût et demeure une sage décision!

Ce qui vous est présenté aujourd'hui est le fruit de nombreuses consultations auprès de la population et a nécessité un travail remarquable de la part de nombreux citoyens de notre municipalité. Cet outil est d'autant plus important qu'il nous permettra de mettre la famille au coeur de toutes nos préoccupations et de toutes nos décisions dans le développement harmonieux et durable de notre communauté.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec son projet de complexe multifonctionnel, afin d'offrir aux familles de Saint-Denis de meilleurs services tant au niveau social, communautaire, culturel que sportif.

Il est primordial que chacun d'entre nous soit porteur et acteur du plan d'action de cette politique familiale. En y adhérant pleinement, cela permettra, en tant que collectivité, de continuer sur la voie qui nous a été si bien tracée par nos prédécesseurs, et ce, pour le bien-être de notre communauté et pour assurer un avenir prometteur aux générations futures.

À Saint-Denis...La famille, notre priorité!

Jean Dallaire, Maire



Mot des responsables des questions familiales

Saint-Denis est une charmante communauté rurale située sur les berges du Saint-Laurent. Que votre regard se porte sur le fleuve ou sur les plaines, vous vous laisserez envahir par la quiétude qui s'en dégage.

Les plus beaux paysages du Kamouraska et une agriculture reconnue, autant par la fertilité des sols que par la qualité des élevages, se partagent les attraits de vivre à Saint-Denis. Communauté dynamique où l'énergie des gens contribue à faire de chaque activité, un événement de marque.

Quelle place la famille occupe-t-elle dans notre communauté? Que pouvons-nous faire pour que le noyau familial de Saint-Denis se développe en harmonie? Suite à une demande du conseil municipal de mettre en place une approche intéressante afin d'assurer le bien-être de la famille, un groupe de personnes engagées s'est affairé à positionner la famille au coeur de notre municipalité.

Nous sommes fiers de vous présenter un portrait de « **La famille de Saint-Denis** », de ses forces, de ses ambitions et aussi des opportunités qui permettront son développement harmonieux. Grâce à cette politique familiale, nos familles sauront se tailler une place confortable dans notre communauté, au coeur du Kamouraska.

Marie-Hélène Dumais
Mireille D. Bérubé
Conseillères responsables Famille



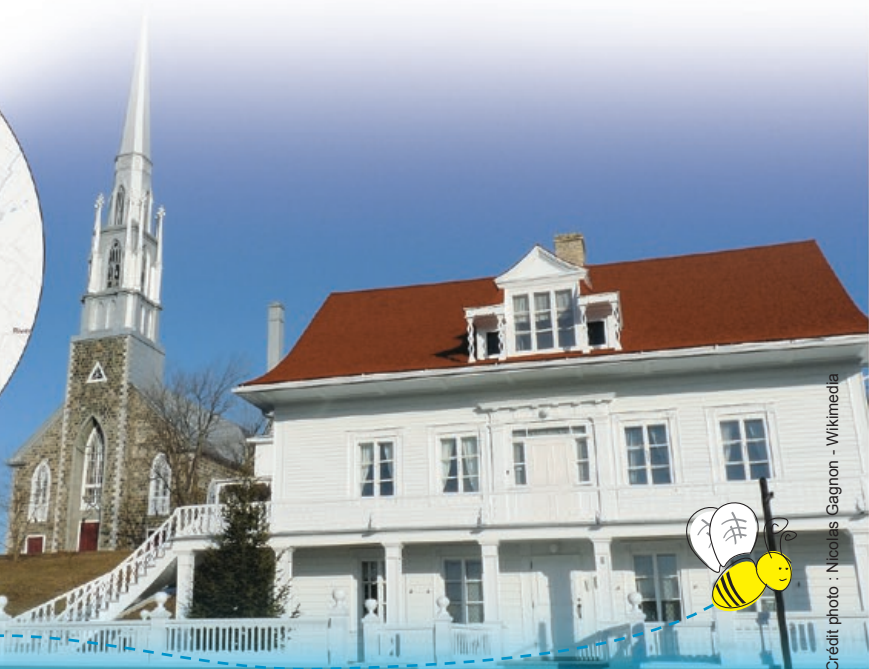
Situation géographique

Saint-Denis-De La Bouteillerie est un petit village situé au coeur du comté de Kamouraska, à l'entrée ouest du Bas-Saint-Laurent. Longeant la route 132, le développement de la municipalité a toujours été intimement lié à la vigueur du secteur agricole car son territoire est cerné par des terres très fertiles. De plus, la proximité du fleuve Saint-Laurent a permis l'établissement de nombreux villégiateurs et résidents permanents.

Saint-Denis, c'est un coeur villageois avec une population accueillante et une vie communautaire dynamique. Ce sont des familles souches présentes sur le territoire depuis des générations, les Garon, Raymond, Lévesque, Pelletier, Dumais, Martin, Dubé, St-Pierre, etc. Ce sont aussi de nouveaux résidents et de nouvelles familles qui ont choisi Saint-Denis pour s'établir et s'épanouir.

Saint-Denis, c'est également les citoyens vivant le long des routes, des chemins ruraux et du Chemin de la Grève. Saint-Denis, c'est de plus une diversité de professions où chacun trouve sa place.

La municipalité, les entreprises et organismes offrent différents services de proximité à la population (voir la liste en annexe). Les autres centres de services de plus grande importance se trouvent à proximité soit à Saint-Pascal (17 km), La Pocatière (24 km) et Rivière-du-Loup (56 km).



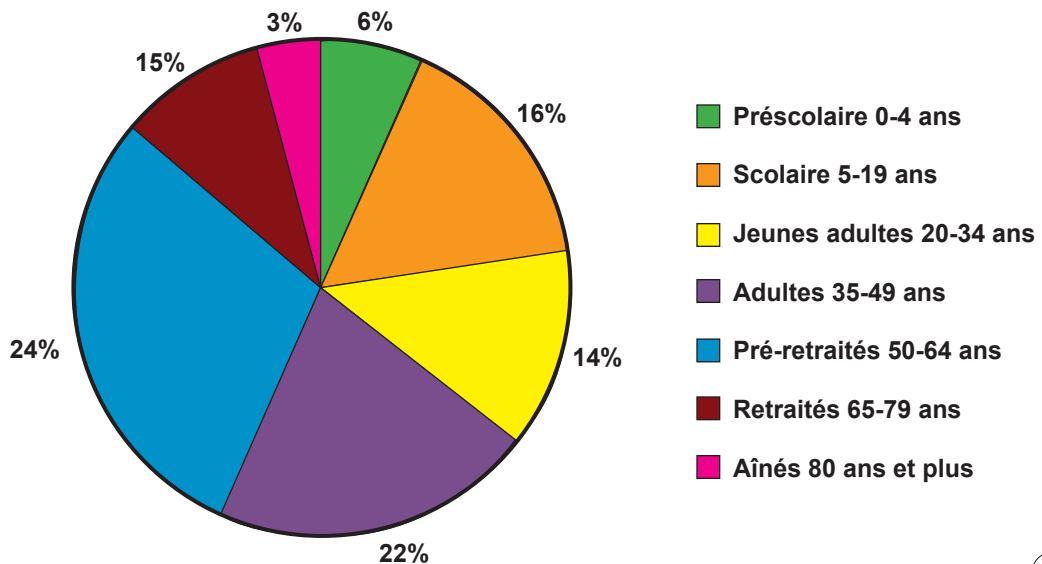
Définition de la famille

La famille est la cellule de base, le noyau de la communauté de Saint-Denis. Lieu privilégié d'apprentissage et de socialisation, elle englobe divers modèles : traditionnel, recomposé, monoparental, etc. De plus, avec ses différentes composantes (grands-parents, parents, enfants), la famille constitue un milieu intergénérationnel propice à la solidarité, à la transmission de valeurs et au développement social.

Portrait de la famille de Saint-Denis*

- La municipalité de Saint-Denis compte une population de 523 personnes, une hausse de 49 habitants par rapport à 2001.
- L'âge médian est de 46 ans (41 ans pour l'ensemble du Québec).
- 155 familles sont dénombrées au recensement: 105 couples mariés, 35 couples en union libre et 15 familles monoparentales.
- Le revenu médian des familles de Saint-Denis est de 46 157 \$.

Répartition de la population



* Source : Statistique Canada, données de recensement 2006



Évolution de la population de Saint-Denis entre 1986 et 2006 **

Année	Population
1986	500
1991	442
1996	488
2001	474
2006	523

** Source : Statistique Canada, données du recensement 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Objectifs et champs d'intervention

Objectif général

Par sa politique familiale, la municipalité de Saint-Denis veut reconnaître l'importance de la famille comme premier moteur de développement. Ainsi, elle veut s'assurer de mettre en priorité le bien-être de ses familles et elle s'engage à évaluer l'impact des décisions municipales sur la qualité de vie des familles de Saint-Denis.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir le concept « *Penser et Agir Famille* » dans toutes les sphères de décisions municipales.
- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de toutes les familles de Saint-Denis.
- Améliorer les infrastructures et équipements sportifs, culturels et communautaires.
- Informer les citoyens de tous les événements, décisions et gestes susceptibles d'impliquer les familles.
- Développer le sentiment d'appartenance des familles de Saint-Denis.

Six champs d'intervention ont été identifiés afin d'élaborer le plan d'action de la politique familiale municipale.

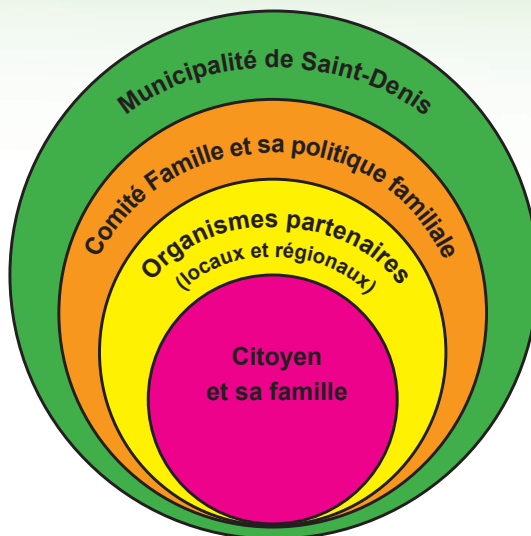
Champs d'intervention

- Administration municipale
- Sécurité publique
- Environnement et aménagement du territoire
- Loisirs, culture et vie communautaire
- Communication et information publique
- Services aux familles



Organigramme de la politique familiale

L'organigramme schématise toute l'importance que la municipalité accorde à la politique familiale et à son plan d'action. Cette politique est portée par le conseil municipal et le comité famille. Le citoyen et sa famille sont au coeur de cette démarche, afin de répondre à leurs besoins et de veiller à leur offrir une qualité de vie des plus enviable.



Le plan d'action¹

Trois grands enjeux se révèlent au plan d'action :

- Favoriser la concertation des organismes du milieu et la collaboration de la population à la vie communautaire;
- Valoriser le sentiment d'appartenance;
- Veiller au développement durable de notre communauté.

L'appropriation de ces actions par les organismes du milieu est la clé de la réussite de la politique familiale. En ralliant tous les responsables et partenaires autour de cette politique, le comité famille souhaite en faire un projet commun qui renforcera le noyau communautaire de Saint-Denis, accroîtra le sentiment d'appartenance à notre milieu de vie et s'assurera du développement harmonieux et durable de notre collectivité.



Remerciements

De nombreuses personnes ont collaboré à l'élaboration de la politique familiale qui a pris naissance en 2006 à la suite du désir du conseil municipal de doter Saint-Denis d'une politique familiale. Sans leur généreuse contribution, la concrétisation de ce projet n'aurait pu avoir lieu.

Voici donc une liste des membres du comité Famille et des partenaires qui y ont contribué :

Marie-Hélène Dumais, conseillère municipale et responsable Famille

Mireille D. Bérubé, conseillère municipale et responsable Famille

Claude Morin, conseiller municipal et bénévole

Lynda Lizotte, initiatrice du projet et bénévole

Stéfany Briand, agente de développement de la municipalité

Sophie Gendron, bénévole

Manon Bélanger, bénévole

Micheline St-Hilaire, bénévole

Sophie Nadeau, bénévole

Marie-Hélène Lavoie, bénévole

Anne Desjardins, directrice générale de la municipalité

Sébastien Simard, agent de développement de la municipalité (2010)

Norma Ouellet, agente de développement de la municipalité (2008-2009)

Alvin Doucet, formateur au Carrefour action municipale et famille

Roxanne Grenon, conseillère au ministère de la Famille et des Aînés

Nadia Dolbec et Hélène Lévesque, organisatrices communautaires au Centre de santé et services sociaux de Kamouraska

Crédit photo :

Laurence Gagnon

Marie-Hélène Lavoie

Francine Raymond

Nicole Moreau

Annick Mercier

Sylvie Lévesque

Marie-Hélène Dumais

